

Les Possibles — No. 23 Printemps 2020

Faut-il viser un système économique postcapitaliste ?

vendredi 3 avril 2020, par Patrice Grevet

Ce texte comporte une proposition principale : une bataille culturelle de masse en longue durée est nécessaire ; elle devrait viser, entre autres changements, un système postcapitaliste pour sortir des profondes difficultés politiques, économiques, sociales, écologiques, qui affectent notre pays et pour que celui-ci puisse participer à des recherches d'issue mondiale à ces mêmes difficultés. La visée de ce système alternatif inclut la fin des concours de la France à la catastrophe écologique en cours et, face aux développements déjà très probables de celle-ci, les moyens pour les gens de notre pays de se protéger collectivement, de s'adapter, de réparer du mieux – ou du moins mal – possible. Elle va dans le sens de coopérations internationales échangeant avec les autres pays sur ces moyens, de pair avec les actions cherchant à enrayer à la racine la catastrophe écologique.

La visée proposée porte sur un système économique faisable, alternatif à l'actuel, et qualifié pour l'instant de « système économique postcapitaliste mixte orienté vers l'entraide, l'émancipation humaine, et l'écologie d'intérêt général ». Si cette visée est justifiée, il faut par commodité en trouver une désignation plus brève avec un contenu positif et pas simplement par la position après (post) capitalisme. Ce pourrait être « **une économie postcapitaliste de l'entraide** ». Le terme « entraide » a l'avantage de prendre facilement le sens de l'aide mutuelle dans les tâches considérables à accomplir pour engager une mutation écologique et sociale des modes de production et de vie.

Le présent texte est centré sur une interrogation : faut-il afficher clairement une visée postcapitaliste ? La réponse positive qu'il avance est à débattre. Une première partie porte sur une raison essentielle d'une visée postcapitaliste : l'antagonisme aujourd'hui entre capitalisme et écologie d'intérêt général. La seconde partie esquisse quelques orientations pour une visée postcapitaliste. La troisième partie relève des obstacles culturels qui surgissent à ce propos et qui sont à surmonter.

Nota : Ce texte n'avance pas une description, même à grands traits, d'un système postcapitaliste. Il propose une direction pour un tel travail qui devrait trouver des formes collectives. Il comporte des renvois à des notes ultérieures, comme des ferrures ressortant d'un bâtiment en construction.

1. L'antagonisme aujourd'hui entre capitalisme et écologie d'intérêt général

Cette partie comporte deux points. Le premier a trait à des permanences de l'antagonisme entre capitalisme et écologie d'intérêt général et à des développements de cet antagonisme

spécifiques à la crise écologique en cours. Le second point porte sur des motifs allant dans le sens d'une issue postcapitaliste.

1.1. Des permanences et des développements spécifiques en cours

Compte tenu de la confusion qui marque bien des débats sur le capitalisme et sur sa sortie, je commence par un bref rappel sur la définition du capital en un sens hérité de Marx. Le capital, c'est l'argent qui se rentabilise et s'accumule dans des cycles renouvelés.

Les cycles du capital

Quand il s'engage dans la production, le capital parcourt des cycles de la forme :

A1-M1-M'1-A'1
A2-M2-M'2-A'2...

M1, M2... sont les formes prises par le capital en moyens matériels de production et forces de travail salariées. M'1, M'2... sont les marchandises produites et ensuite vendues contre l'argent qui, déduction faite de la consommation capitaliste, grossit de A1 à A2.

Quant au capital financiarisé, les cycles sont de la forme :

A1-A'1
A2-A'2...

Pour simplifier, j'ai fait comme s'il n'y avait pas de capital matériel fixe, ni d'engagements immatériels. J'ai aussi laissé de côté les modalités de l'articulation entre capital financiarisé et capital productif. Par ailleurs, il faudrait intégrer la prédation par laquelle le capital qui s'engage dans la production se procure M gratuitement ou à des coûts inférieurs aux coûts de production.

La tendance à l'accumulation sans limite

Le capital ainsi défini ne se confond pas avec le sens qu'il a en comptabilité, par exemple pour une SCOP, société coopérative dont les salariés sont associés majoritaires. Il se caractérise par ses buts de rentabilisation et d'accumulation et, dans la poursuite de ces buts, par la tendance à dépasser toute limite sous l'impulsion de la concurrence inter-capitaliste. La seule limite vient des crises périodiques de suraccumulation du capital (excès d'accumulation par rapport aux profits qu'il est possible de réaliser), crises dont les catégories populaires et moyennes payent d'ailleurs le prix fort en chômage, précarité, pauvreté. L'incompatibilité entre le capitalisme et l'écologie provient de la tendance sans cesse renouvelée à l'obtention par le capital de profits par tous les moyens possibles et à l'accumulation sans limite.

L'accumulation sans limite a eu pour conséquences au XX^e siècle et au début du XXI^e le productivisme, le consumérisme, les émissions massives de gaz à effets de serre liées aux énergies carbonées, les bouleversements de l'agriculture impulsés par les équipementiers de celle-ci, les grandes firmes de l'agrochimie, de l'agroalimentaire, de la distribution, etc. Des développements spécifiques interviennent dans la crise écologique en cours. En voici trois.

La lutte contre la dévalorisation des actifs carbonés [1]

La tendance à l'accumulation sans limite inclut la lutte contre la dévalorisation des capitaux déjà accumulés. Des capitaux énormes sont investis dans les hydrocarbures fossiles et largement présents dans les bilans des banques notamment françaises. Les grandes entreprises exploitant ces hydrocarbures et les banques concernées se battent pour que leurs avoirs liés au pétrole, au gaz et au charbon, ne deviennent pas des « actifs échoués » (*stranded assets*), c'est-à-dire perdant toute valeur s'il était décidé pour sauver le climat de laisser les sources des énergies fossiles dans le sol. Les conséquences affecteraient des géants comme Total, mais aussi l'ensemble du système financier avec de très grandes banques menacées de faillite. Des énormes dévalorisations de capital sont donc nécessaires. La protection de l'économie et de la population de leurs conséquences en chaîne suppose une planification de la sortie des énergies carbonées échappant au capital privé.

La mise en œuvre d'une telle orientation exigerait beaucoup de résolution. En effet la consommation mondiale d'énergie a doublé en 40 ans et ne cesse de croître. Les énergies fossiles dominant largement le mix énergétique primaire mondial, 81 % en 2016, même si cette part a légèrement reculé depuis 1976 (- 4 points) [2]. Il est prévisible que les grandes entreprises des énergies carbonées s'appuient sur cet état du bilan énergétique mondial pour protéger leurs capitaux. Il est tout aussi prévisible qu'elles jouent du contexte international, des puissances continuant à promouvoir le développement des énergies carbonées : États-Unis, Australie, Arabie Saoudite, Chine, Inde, Pologne, etc. Des confrontations réfléchies sont nécessaires, en

commençant par un élément-clé du protectionnisme solidaire, une taxe carbone dissuasive aux frontières de l'Union européenne, et en cas de blocage, à l'échelle nationale en souhaitant un effet d'entraînement.

Le nouvel extractivisme des métaux rares

Guillaume Pitron avait publié en 2018 un ouvrage sur les métaux rares utilisés massivement notamment dans les énergies dites « vertes » et dans les équipements du numérique tels nos portables. Dans une récente interview annonçant un futur documentaire sur Arte, il poursuit dans le même sens. Ses informations sont rapportées directement du terrain [3]. La question est celle du nouvel « extractivisme » des métaux rares. Sont en jeu à la fois de très graves atteintes aux êtres humains (jusqu'à l'extrême du travail des enfants dans les mines de cobalt en République démocratique du Congo), des dégradations majeures de l'environnement, des rapports internationaux de type impérialiste. Les dégâts de l'extractivisme des métaux rares s'ajoutent à ceux des énergies carbonées. Les phénomènes sont additifs.

L'eau entre des règles postcapitalistes et des marchés financiarisés

La crise écologique en cours inclut une raréfaction de ressources naturelles. Le capital s'accumulant sous des formes financiarisées cherche à en tirer des profits aggravant les déséquilibres de toutes sortes. L'eau en fournit des exemples emblématiques. Cette ressource vitale est en volume relativement constant sur l'ensemble de la planète, mais des différences croissantes affectent les espaces avec des sécheresses et des pluies destructrices [4]. Une très grande importance s'attache aux modes de gestion de la ressource et des services de distribution par les réseaux.

Jusqu'à la fin du XX^e siècle, la tendance principale est à la privatisation des services d'eau ; des multinationales telles les firmes d'origine française Suez et Veolia en tirent des profits élevés. La Commission européenne continue à pousser en ce sens au XXI^e siècle, notamment pour la Grèce. Deux nouvelles tendances diamétralement opposées apparaissent depuis le début du XXI^e siècle : l'une vise des règles postcapitalistes et l'autre pousse à des marchés financiarisés. À ces sujets, des vidéos signalées ensuite par A et B, ont été diffusées sur Arte en décembre 2019 [5].

Sans préjuger d'une nécessaire analyse minutieuse au cas par cas, une tendance inverse postcapitaliste s'est engagée depuis 20 ans. Je reviendrai plus loin sur l'idée que la visée postcapitaliste part du déjà là, même s'il est subordonné et distordu. Ici, il s'agit d'un puissant mouvement de remunicipalisation des services de distribution et d'assainissement de l'eau [6]. Dans l'ouvrage qui vient d'être cité, Emanuele Lobina de l'Université de Greenwich définit p. 7 la remunicipalisation. Je traduis littéralement : « la remunicipalisation est le passage des services d'eau de la privatisation dans n'importe quelle de ses diverses formes – incluant la propriété privée des

actifs, la sous-traitance de services, les partenariats public-privé (PPP) – à la pleine propriété publique, la gestion et le contrôle démocratique ». Emanuele Lobina, d'ailleurs présent dans la vidéo A, recense deux cas de remunicipalisation dans deux pays en l'an 2000 avec moins d'un million de personnes concernées et 235 cas dans 37 pays en mars 2015, avec plus de 100 millions de personnes desservies. La France compte 97 cas et les États-Unis 58 (op. cit., p. 17-29). Les cas de Paris en 2010 et de Berlin en 2013 sont marquants. Gabriel Amard décrit dans l'un de ses ouvrages sur l'eau la bataille de la municipalisation à partir de l'expérience de la régie publique *Eau des Lacs de l'Essonne* qui a d'ailleurs conclu un partenariat avec *Eau de Paris* [7]. À noter que la métropole lilloise reste dans la privatisation, puisque plus de 90 % de ses habitants sont desservis par Iléo filiale de la multinationale Veolia.

Dans les pays développés, l'Australie et la Californie particulièrement sujettes à des pénuries d'eau sont à la pointe de la construction de marchés financiarisés de l'eau (vidéos B et C). L'objectif est d'équilibrer l'offre et la demande par les mouvements de prix, et donc en cas de pénurie d'eau par une forte hausse du prix. En début de saison, compte tenu des réserves en eau et des prévisions climatiques, des quotas d'eau sont attribués selon les usages avec possibilité de revendre ces droits et d'en acheter des supplémentaires. Des banques et fonds de placements spéculent sur le prix de ces droits. Les conséquences sont très lourdes : accaparement de stocks d'eau par de grands opérateurs et spéculateurs, faillites de petites exploitations fermières qui ne peuvent supporter la hausse du prix, développement de géants de l'agriculture industrielle, etc. Nous ne sommes ni en Australie, ni en Californie, mais ces États sont indicateurs de ce que peut entraîner l'accumulation du capital dans le cours de la crise écologique.

1.2. Des motifs pour une issue postcapitaliste

La nécessité de dépenses élevées gérées selon une logique postcapitaliste

Pour enrayer la catastrophe écologique en cours et en limiter les effets, il est nécessaire d'engager des dépenses élevées qui soient majoritairement gérées selon une logique postcapitaliste. Ces dépenses portent d'abord sur le développement des capacités humaines engagées dans la production matérielle et les services et sur la recherche. La nécessité de dépenses massives à cette fin vient globalement des mutations majeures à opérer dans les activités productives pour rompre avec le libre-échange, pour relocaliser les productions. Ces mutations impliquent des besoins considérables de conversion des qualifications professionnelles et des emplois à effectuer « vers le haut » dans une sécurité sociale professionnelle s'attaquant aux règles du marché capitaliste du travail.

Les dépenses nécessaires pour les capacités humaines concernent aussi les services interpersonnels. Pour rompre avec le productivisme et le consumérisme, s'il faut « plus de liens et moins de biens », la qualité des services interpersonnels est essentielle ; elle suppose un développement des formations

d'actifs professionnalisés et d'en finir avec la pression à la réduction des temps disponibles lors des prestations aux personnes [8].

Un exemple bien sûr partiel, mais très important, du rapport direct entre capacités humaines et écologie est donné par l'agroécologie [9]. Celle-ci regroupe des techniques basées sur les interactions entre les éléments naturels et sur la production de services écosystémiques (sol, eau, faune ...) de telle sorte que le système agricole contribue à la lutte contre le réchauffement climatique et à la protection de la biodiversité. Il s'agit de favoriser la photosynthèse du gaz carbonique (CO₂) par les plantes, avec ensuite stockage dans celles-ci et dans le sol entraînant un enrichissement de la matière organique. Il s'agit aussi de réduire fortement les émissions de méthane et de protoxyde d'azote, gaz à pouvoir réchauffant très puissant. Pour cela, il y a des besoins importants de recherches fondamentales et appliquées, de formation des agriculteurs, d'apprentissage sur le terrain [10].

Les dépenses importantes à engager concernent aussi les investissements matériels [11]. Je souligne que l'enjeu ici n'est pas d'améliorer les règles du fonctionnement capitaliste. Il n'est pas simplement de limiter la rentabilité et l'accumulation du capital par exemple par la fiscalité portant sur les profits, la fortune, l'héritage. De telles limites qui laisseraient en même temps le rôle moteur au capital dans les activités économiques risquent d'aboutir à « la grève des investissements » indispensables au renouvellement de ces activités [12]. Concernant la transition écologique, il faut souligner la faible rentabilité financière – et l'efficacité sociale potentielle – d'investissements massifs à opérer et à coordonner sans risquer ensuite des monopoles privés imposant des rentes.

Les incidences de la réduction massive des inégalités

Les chocs écologiques à venir ou leur anticipation concrétiseront la nécessité d'échapper au productivisme et au consumérisme. Le bouleversement culturel impliqué est inconcevable sans une réduction massive des inégalités de revenu et de patrimoine. Un accord ne peut se construire dans la société sur ce bouleversement sans un sentiment partagé de justice par des gens qui ne s'en laisseront pas conter. La Seconde Guerre mondiale a démontré de façon éclatante en Grande-Bretagne et aux États-Unis la nécessité du sentiment partagé de justice et de ses bases fiscales à des fins alors de victoire militaire contre le nazisme. Même si les financements considérables de la conversion écologique ne rencontraient pas les difficultés de rentabilité indiquées dans le paragraphe précédent, ils ne pourraient venir des patrimoines privés en raison de l'indispensable réduction des inégalités de revenu et de patrimoine.

Les besoins de financement socialisé de services collectifs égaux aux personnes et des retraites

Aux facteurs précédents invalidant une logique dominante du capital, il faut ajouter la prise en compte des besoins considérables de financement socialisé de services collectifs

égalitaires aux personnes (éducation, culture, santé, petite enfance, aides aux personnes âgées) et des retraites. Si les rapports de force imposent la couverture de ces besoins de financement, celle-ci ne peut que dégrader les perspectives de rentabilité et d'accumulation de vastes capitaux privés. La crise actuelle de l'hôpital public et les contradictions sociales aiguës sur les retraites sont éclairantes à cet égard.

La différence avec la reconstruction d'après 1945

Une comparaison avec les nationalisations opérées autour de la Seconde Guerre mondiale (création de la SNCF en 1938, d'EDF et de GDF en 1946, etc.) est éclairante. Ces nationalisations ont permis de grandes rationalisations et ont été associées à de lourds investissements financés par la création monétaire. Selon un jeu de mots de François Bloch-Lainé, directeur du Trésor à un moment crucial, « avec des liquidités, on a fait des barrages ». L'absence de rentabilisation au taux moyen de profit a signifié une dévalorisation du capital public permettant de relever la rentabilité des capitaux privés dans les autres secteurs [13]. Un tel phénomène pourrait-il se reproduire avec une mutation écologique ? Je ne le pense pas. Bien évidemment, il y aura des capitalistes demandeurs d'une socialisation des pertes et d'une privatisation des profits. Mais les investissements écologiques nécessaires couvrent dans la longue durée l'ensemble des points dominants de l'économie et de l'aménagement de l'espace et ils vont de pair avec la réduction massive et durable des inégalités de revenu et de patrimoine. [14]

2. Quelques traits essentiels d'une visée postcapitaliste

Cette partie s'attache à trois points inégalement développés. Le premier porte sur la jonction de l'entraide, de l'émancipation humaine, et de l'écologie. Le deuxième point, renvoyant pour l'essentiel à une note à venir, propose de réfléchir à la possibilité de faire converger la planification écologique et les apports de courants se référant aux « communs ». Le troisième point envisage le mouvement concevable vers un système postcapitaliste.

2.1. La jonction de l'entraide, de l'émancipation humaine, et de l'écologie

Les relations deux à deux

Les relations entre l'entraide, l'émancipation humaine et l'écologie peuvent être considérées deux à deux. Je commence par les rapports entre l'entraide et l'émancipation humaine. Cette dernière expression a trait à la mise en cause de toutes les dominations dans la production et sa gestion, dans les institutions politiques, dans le temps libre. Or les individus ne s'émancipent pas en étant isolés. C'est évident pour les enfants. Les adultes ont besoin d'une entraide entre égaux face aux pouvoirs capitalistes et étatistes actuels et, au-delà, pour

échapper aux dominations qui peuvent se reproduire face à n'importe quelle difficulté de la vie. Toutes et tous peuvent reprendre l'intitulé de la maison d'édition *Les liens qui libèrent*, intitulé qui avait été proposé par l'économiste Bernard Maris [15].

Quant aux rapports de l'émancipation humaine avec l'écologie, les deux sont directement au cœur de la lutte contre le productivisme et le consumérisme où les êtres humains sont dominés par leurs propres produits. La jonction inclut le lien entre l'action écologique, la forte amélioration de la situation des catégories populaires, la réduction massive des inégalités. Mais se limiter à cela est trop court. La jonction va bien au-delà des conditions de base relatives aux inégalités. La mutation écologique nécessite le développement solidaire des capacités et des initiatives humaines – individuelles et collectives – dans la production et sa gestion, les institutions politiques, le temps libre, les systèmes de motivation, le sens donné à la vie. Elle comporte une redéfinition des pouvoirs contre le capital et contre l'étatisme où des institutions se placent au-dessus de la société. La visée postcapitaliste signifie ainsi la valorisation de l'autonomie des personnes et de la prise en main par les gens de tous les aspects de la vie sociale, la création de conditions sociales favorables à cette autonomie et à cette prise en main.

Enfin, à propos des relations entre l'écologie et l'entraide, la montée de valeurs et de pratiques relevant de celle-ci est nécessaire pour prévenir les déchirements et les explosions de violence face aux chocs écologiques à venir, pour protéger du mieux possible les populations.

Mettre en lumière la jonction entre des buts d'entraide, d'émancipation humaine, et d'écologie d'intérêt commun, importe donc alors que divers courants d'idées et pratiques opposent le social et l'écologie, le rouge et le vert.

Sur les objections à la visée de l'émancipation humaine

Des objections sont ou seront nécessairement opposées à des buts d'émancipation humaine comportant une complète redéfinition des pouvoirs. En réponse à ces critiques de *l'utopisme*, il faut certes faire la différence entre les moments « chaud-bouillants » d'intervention populaire et ceux inévitables d'un certain retrait. Par ailleurs, la division actuelle très hiérarchique du travail ne sera pas dépassée par un claquement de doigts. La jonction entre l'entraide, l'émancipation humaine, et l'écologie, relève d'un long processus de basculement du productivisme et du consumérisme vers le libre développement des êtres humains et de leurs rapports aux autres dans des activités manuelles, physiques, artistiques et culturelles de façon générale. La longueur vraisemblable de ce basculement et de la jonction avec l'écologie, les facteurs d'inertie dans la division du travail, n'empêchent pas que la visée de l'émancipation humaine doive constituer une orientation guidant dès le début de changements vers un postcapitalisme et qu'elle soit à tenir avec ténacité dans la durée.

Il y a beaucoup à réfléchir et à expérimenter concernant les formes et le contenu de l'alliance entre catégories populaires,

intermédiaires, cadres. Une telle alliance est indispensable pour gérer l'économie. Elle présente des risques à contrebattre, risques de dérapage des compromis nécessaires vers des gestions managériales et engoncées dans les routines capitalistes. La question dépasse le propos de ce texte ; j'y reviendrai dans une note ultérieure, mais je souligne déjà que la question est liée notamment au caractère mixte du système économique à promouvoir.

2.2. Une note à venir sur les rapports entre planification écologique et communs

Pour le développement indispensables de moyens publics appropriés face aux chocs écologiques à venir et à l'urgence alors de réagir, il faut aussi réfléchir et expérimenter sur la rupture avec l'étatisme. Dans une note à venir, je partirai d'une interrogation sur les rapports entre la planification écologique et des courants se référant aux communs. L'interrogation portera aussi sur la possibilité de construire des convergences sans sous-estimer les obstacles idéologiques et politiques qui se présentent.

Le terme commun(s), mis au singulier ou au pluriel, est de nos jours utilisé fréquemment, voire à toutes les sauces, avec des sens contradictoires. Pour démêler cette situation embrouillée, il faut un temps dont je ne dispose pas ici. Je me bornerai à indiquer pourquoi il me semble valoir la peine de s'intéresser au sujet. L'explosion des références au(x) commun(s) s'est engagée à partir d'un ouvrage publié en 1990 par la politiste américaine Elinor Ostrom [16]. Cette chercheuse, en s'appuyant sur des matériaux empiriques considérables, a mis l'accent sur des institutions qui, n'étant selon elle « ni marché, ni État », permettent de gérer des ressources naturelles épuisables. Elle s'est attachée au plus compliqué ; elle a consacré beaucoup d'efforts à l'analyse des processus de création de telles institutions, de leur durabilité, de la construction d'un consensus social autour d'elles. Elle a poursuivi ses recherches en sens jusqu'à son décès en 2012. Nombre de chercheurs, avec différents points de vue, se sont centrés sur les dimensions institutionnelles des communs, alors que les foyers d'origine des références aux communs s'étaient diversifiés. Au tournant des années 1990-2000, sont apparues des luttes pour les biens communs contre leur appropriation par des multinationales. À la même époque se sont ajoutés les nouveaux communs des logiciels libres.

Une part importante de la problématique et des conclusions d'Elinor Ostrom ne me convainc pas, mais la discussion critique de celles-ci, et des travaux de multiples chercheurs sur les communs, devrait contribuer à la réflexion sur la rupture concrète avec l'étatisme, sur l'intervention des gens dans les décisions, et sur leur auto-organisation, car il n'est pas possible d'avancer sans leur participation consciente et organisée. Cette réflexion devrait aussi être utile dans le dialogue avec celles et ceux qui cherchent des voies de progrès et qui sont sensibles au thème des communs.

2.3. Quel mouvement vers un système postcapitaliste ?

En partant du Front populaire de 1936-1938

La construction de l'alternative postcapitaliste suppose d'affronter des conflits majeurs avec les forces aujourd'hui dominantes. Pour en situer une part vraisemblable, je vais partir de la proposition d'un Front populaire écologique qui unirait rouge et vert (et jaune).

La référence au Front populaire témoigne de la force propulsive que conserve le souvenir de 1936 : unité partie de la base contre la menace fasciste depuis 1934, victoire électorale en avril-mai 1936 de la coalition socialistes-radicaux-communistes, énorme mouvement social de mai-juin 1936, conquêtes très importantes obtenues par celui-ci, puissant élan de progrès culturel. Quels que soient les retours en arrière ultérieurs, reste la mémoire de conquêtes sociales tels les congés payés, inconcevables pour beaucoup peu auparavant, les conventions collectives, la durée maximale du travail de 40 heures par semaine. Restent aussi les photographies et les témoignages de la « joie pure » dans les usines occupées selon l'expression de la philosophe Simone Weil forte de son expérience ouvrière en 1934-1935. Il faut de plus souligner que le Front populaire influence les réformes réalisées à la Libération et encore présentes dans notre réalité, etc. [17]

Cela n'empêche pas de mettre en lumière les contraintes systémiques se traduisant en 1936-1937 par l'efficacité du chantage à la fuite des capitaux. Pour des raisons que je n'ai pas le temps d'analyser ici, le Front populaire n'avait pas pu se donner les moyens de dépasser ces contraintes, alors que les moyens de le faire sont provisoirement réunis à la Libération à un moment où les pouvoirs des capitalistes dominants sont nettement affaiblis [18].

En février 1937, sous la pression des détenteurs de capital et de la fuite à l'étranger de leurs fonds, Léon Blum annonce une « pause » dans la politique de réformes sociales. Il démissionne en juin de la même année. Il s'ensuit une année de délitement du Front populaire. Puis, en mars-avril 1938, lors de la tentative d'un second gouvernement Blum, celui-ci présente un projet volontariste : relance économique par le réarmement face aux dangers internationaux fascistes, contrôle des changes contre la fuite des capitaux, contrôle des opérations financières et impôt sur le capital. Mais c'est trop tard, le rapport des forces a changé ; le parti radical rebascule à droite. Le Front populaire se dissout et le gouvernement présidé à partir d'avril 1938 par le radical Édouard Daladier engage une politique économique et sociale de droite très agressive, avant de signer le 29 septembre 1938 les accords de Munich abandonnant la Tchécoslovaquie à Hitler.

Les circonstances actuelles sont profondément différentes, mais loin de réduire la nécessité de dépasser des contraintes systémiques tenant à la domination du capital, elles en rajoutent qualitativement beaucoup s'il y a effectivement une incompatibilité aujourd'hui entre le capitalisme et une écologie d'intérêt général.

Une approche systémique ouverte à l'événement fortuit

Un mouvement vers une alternative postcapitaliste présente un caractère systémique. Ce dernier terme met l'accent sur la cohérence entre différentes transformations majeures sans préjuger de leurs calendriers et modalités précises. La notion de cohérence est d'ailleurs relative. Elle va de pair avec la prise en compte de contradictions tenant aux transitions et aussi à des caractéristiques durables même dans un système relativement stabilisé (exemple de la contradiction fondamentale entre le capital et le travail dans le capitalisme). Il ne s'agit donc pas de prétendre proposer un nouveau système clefs en main¹. Il s'agit de mettre l'accent sur les interactions étroites entre des changements majeurs dans une perspective ouverte, évolutive, adaptable selon les circonstances.

L'approche souple, contingente, de la cohérence systémique n'empêche pas que certaines transformations se présentent comme des conditions sine qua non de départ. Dans l'état actuel des choses, je citerai le contrôle des mouvements de capitaux contre les attaques spéculatives et l'évasion fiscale, les mesures empêchant la Banque centrale européenne de couper les liquidités au système bancaire français, la rupture avec le libre-échange, la neutralisation des tribunaux d'arbitrage, la mise en place de circuits de financement échappant complètement aux marchés financiers pour la conversion écologique de la production et pour les services collectifs aux personnes. Les conditions sine qua non de départ sont à mettre à jour régulièrement en fonction des chocs écologiques à différentes échelles, des crises monétaires et financières, de la situation internationale, etc.

Des dispositifs de logique similaire aux conditions de départ qui viennent d'être évoquées ont fonctionné dans le passé à des fins de guerre et de reconstruction. Leur mise en œuvre aujourd'hui, dans un contexte qu'on souhaite pacifique, comporterait un potentiel disruptif majeur. En effet, elle s'attaquerait frontalement aux intérêts financiers mondialisés. Elle donnerait donc lieu à des réactions de classe acharnées de la part des capitaux dominants et de ceux qui y ont partie liée dans les cabinets d'affaires internationales, les appareils d'État, les médias, etc. Il serait incohérent de ne pas se préparer à de telles confrontations à la fois d'un point de vue technique soigné et des idées largement partagées par les gens, par exemple pour ne pas improviser face à des campagnes d'affolement. C'est une composante importante de la bataille culturelle à mener.

Le postcapitaliste partant du déjà là

Donner un contenu à la visée postcapitaliste n'implique pas de laisser vagabonder l'imagination. Loin de tout arbitraire, il s'agit de s'appuyer d'abord sur le postcapitaliste déjà présent dans la société même si c'est d'une façon subordonnée et plus ou moins distordue. D'où l'importance décisive à attacher aux luttes de classe actuelles et à venir – culturelles, sociales, politiques – susceptibles de contrer le recul du déjà-là postcapitaliste, voire de le faire avancer, comme dans la municipalisation de l'eau évoquée précédemment.

Cela vaut pour le droit du travail, car les régressions actuelles n'ont pas fait disparaître toute trace des conquêtes antérieures, ni les aspirations à regagner le terrain perdu. Cela vaut de même dans les services publics de santé, d'éducation, de culture, de mobilité, d'accès à l'énergie, etc. Dans tous les cas, sont en cause non seulement l'état objectif du postcapitaliste à un moment donné, mais aussi les représentations des gens quand ils font état de besoins dont la couverture ne devrait pas dépendre de l'argent dont ils disposent. La santé et l'hôpital public en donnent des exemples frappants.

Par ailleurs, interviennent les expériences de l'ensemble hétérogène de l'économie sociale et solidaire : associations, coopératives, mutuelles, etc. Ces organisations comportent des traits positifs qui pourraient croître dans un cadre d'ensemble postcapitaliste et participer activement à son développement. Mais ils comportent aussi des traits négatifs dont le dépassement ne serait pas automatique.

Enfin, il faut souligner tout ce qui nous est venu, à l'échelle mondiale et en France, des organisations type ONG et des réseaux de la société civile qui, à l'exemple d'Attac, ont combattu les idéologies et politiques néolibérales, ont mobilisé, ont fait progresser les causes écologiques, les droits humains, la situation des femmes, etc. Ces apports ont fait vivre l'idée qu'*un autre monde est possible*. Ils constituent un ensemble riche qui, même éclaté, peut nourrir la visée postcapitaliste.

Pour un système économique mixte à dominante postcapitaliste

La visée postcapitaliste ne met pas en cause toute relation marchande. Elle porte sur un système économique mixte, avec une part de relations marchandes liées aux mondes de l'agriculture, de l'artisanat, des petites entreprises, de l'ESS (économie sociale et solidaire des associations, coopératives, mutuelles). Dans une note ultérieure, je présenterai des raisons plus larges de la présence durable de relations marchandes sous condition qu'elles soient subordonnées à une logique dominante autre que celle du capital.

3. Des obstacles culturels à lever

Pour avancer dans la direction qui vient d'être indiquée, il n'y a pas de recette miracle. Un des éléments de solution, parmi d'autres, serait de mener de façon offensive les batailles d'idées sur le terrain de l'alternative systémique postcapitaliste en relation avec diverses expériences.

3.1. Des risques d'interactions barbares entre la catastrophe écologique et des menaces sociétales

Des risques d'interactions barbares entre la catastrophe écologique et les transformations des sociétés se profilent à l'horizon. Dans des pays comme la France, les gouvernements font la preuve de leur incapacité à prendre à la racine les

difficultés et les accentuent par leurs politiques. Les fractures sociales et écologiques s'aggravent avec des privilégiés qui font sécession, diffusent une culture du mépris des autres, favorisent par réaction le développement de l'extrême droite et en jouent pour se présenter comme rempart face à celle-ci. Les diversions xénophobes et racistes participent à ces processus. Des tendances similaires se manifestent en France et dans d'autres pays européens ou sur d'autres continents ainsi en Inde. Le pire peut advenir dans les interactions entre ces tendances et la catastrophe écologique : inégalités extrêmes dans la protection des populations au sein d'un même pays, continents ou pays laissés à l'abandon alors que d'autres sont barricadés contre les mouvements de populations contraintes à l'exil, guerres, régressions généralisées des consciences humaines. Ainsi des chocs écologiques peuvent pousser à la fois à des exacerbations nationalistes et à de nouveaux développements des inégalités au sein des différents pays et dans le monde.

Face à de telles tendances, aux tentations de pactiser plus ou moins avec elles, de jouer un entre-deux très ambigu, il est juste d'opposer les avantages que présente, pour les individus et la société, la mise en œuvre de valeurs d'entraide, de solidarité, de coopération, de partage [19].

La mise en œuvre mondiale d'une telle orientation n'a rien d'évident à notre horizon. Mais la France peut constituer un exemple moteur, chercher systématiquement les coopérations dans le sens indiqué, se mobiliser sur elle-même, car les échelles pertinentes d'action sont variées, par exemple dans l'agroalimentaire, le divers secteurs de la production matérielle, les services interpersonnels, la lutte contre les bulles urbaines de chaleur, contre la pollution, pour la biodiversité.

L'enjeu de cette lutte culturelle de masse ne concerne pas seulement des conditions favorables à des victoires électorales nationales. Cet enjeu concerne aussi, et même plus, les conditions sociales de la réussite de transformations profondes après des victoires électorales. En effet, une telle réussite suppose que la profonde aspiration actuelle des gens à prendre en main leur vie aille jusqu'à l'auto-construction de leurs capacités à intervenir dans les décisions essentielles de production des biens et services, d'organisation de la consommation et des modes de vie. Dans cette bataille culturelle, des difficultés sont à dépasser.

3.2. Des mises en cause incertaines du capitalisme

Une contradiction culturelle

Une contradiction culturelle me semble frappante. Sans être aujourd'hui généralisées, les mises en cause du capitalisme se répandent dans les idées et / ou dans les pratiques, quelle que soit la façon dont ces dernières se représentent à elles-mêmes. Plus ou moins parallèlement, de multiples mouvements sociaux interviennent : Gilets jaunes, actions revendicatives contre les régressions macroniennes, ainsi au sujet des retraites, etc. Mais à ce jour, aucune perspective d'alternative systémique

potentiellement majoritaire ne se dessine. Les mises en cause du capitalisme sont souvent confuses et en quelque sorte cantonnées dans un horizon contestataire ou de réalisation locale, restant donc subordonnées à la logique capitaliste d'ensemble. L'idée domine qu'on ne peut pas faire autrement qu'avec le capitalisme quitte à y apporter des amendements et à s'éloigner de sa variante néolibérale. Mais face à la catastrophe en cours et à l'urgence d'une réponse de grande ampleur, un tel éloignement paraît condamné à l'échec.

Des mouvements sociaux sans débouché politique peuvent obtenir des résultats importants comme dans l'exemple des Gilets jaunes : concessions obtenues fin 2018, actuel équilibre instable concernant certaines régressions visées par le macronisme. Mais d'autres graves régressions avancent ainsi sur l'assurance chômage. Les mouvements sociaux sont l'objet de répressions exacerbant le libéral-autoritarisme.

Des obstacles dans la mémoire collective auxquels s'attaquer le plus tôt possible

La décomposition du compromis systémique sur lequel la social-démocratie a vécu et l'écroulement des économies de type soviétique pèsent dans la mémoire collective contre toute perspective de système économique alternatif. Il serait naïf de ne pas s'attendre à des campagnes médiatiques acharnées cherchant à réactiver et à mobiliser de façon caricaturale ces souvenirs contre toute alternative systémique qui se profilerait. Et de même avec les histoires du Venezuela, de la Corée du Nord, de la Chine jusqu'à son mélange actuel entre ultra-autoritarisme politique, étatisme, et capitalisme. S'y prendre le plus tôt possible dans une affirmation postcapitaliste donnerait du temps pour montrer les différences radicales entre une telle visée et l'étatisme constitutif de toute la tradition social-démocrate depuis le XIX^e siècle et, de tout autres façons, des systèmes de type soviétique ou de la Chine continentale actuelle [20].

Les obstacles précédents se traduisent par une difficulté à réfléchir à une sortie postcapitaliste, à en débattre de façon très large et à agir pour. Les manifestations en sont multiples. En voici des témoignages.

Sur la difficulté à évoquer une sortie du capitalisme

Hors-série a mis en ligne le 16/11/2019 un entretien de Judith Bernard avec Floréal M. Romero qui avait publié un mois auparavant un livre partant de l'écologie sociale de Murray Bookchin. Il est à noter que, lors de la mort de celui-ci en 2006, les Kurdes du Rojava ont déclaré qu'ils œuvreraient à relever le défi de son héritage intellectuel.

Au cours de l'entretien, Judith Bernard raconte que, lors d'une assemblée de Nuit Debout 2016, elle avait proposé à celle-ci de se donner pour objectif de sortir du capitalisme par la démocratie radicale. Les participants ont dit « ... non parce que c'est trop clivant... il faut rester soudé tous ensemble... dire cela (sortir du capitalisme), c'est s'aliéner 90 % des gens qui pourraient lutter avec nous... » [21].

À ce témoignage sur la difficulté à envisager une sortie de la domination du capital, il est possible d'en ajouter bien d'autres : par exemple, François Boulo, le 25/11/2019, lors d'un débat organisé par *Le Vent Se Lève* « L'urgence écologique peut-elle unir les forces du changement ? » [22] ou Gaël Giraud, dans l'entretien du 20/11/2019 au *Vent Se Lève* déjà cité, après une critique féroce des comportements des banques, à la question sur la compatibilité du capitalisme avec l'écologie, répond : « Je pense que c'est un faux débat ... ».

3.3. Sur les orientations de la bataille culturelle à mener

Je prends très au sérieux les témoignages précédents qui reflètent des réalités importantes aujourd'hui. Mais s'il est vrai qu'il y a incompatibilité entre le capitalisme et une écologie d'intérêt général, le seul constat de ces réalités risque de faire obstacle à la réflexion et l'action. Je chercherai à prendre ces réalités autrement. Celles-ci me paraissent inciter à une bataille culturelle tenace sur les transformations profondes à opérer face à la catastrophe écologique. Il s'agit de ne pas être désarmés devant les adversaires à combattre. Il s'agit de favoriser l'auto-construction par les gens de leurs capacités à intervenir dans les décisions et dans leur mise en œuvre à tous les niveaux.

La bataille culturelle n'est pas à mener n'importe comment en répétant « sortir du capitalisme » comme un mantra. Tout d'abord, il faut indiquer et répéter qu'il s'agit d'aller vers une économie mixte à dominante postcapitaliste. Ensuite, sans prétendre écrire l'avenir, en étant complètement ouvert à l'imprévu, à l'événement fortuit, il serait nécessaire de concrétiser le futur désirable avec des mesures fortes et pertinentes. Enfin, je partage l'idée que la référence

postcapitaliste ne devrait pas être un préalable, un obstacle, pour une alliance qui se constituerait dans une fédération populaire ou un front populaire écologique. Mais, pour ne pas aller dans le mur, cette alliance devrait comporter une ou des organisations promouvant clairement une sortie postcapitaliste, animant le débat public à ce sujet, et préparant à affronter d'inévitables confrontations avec les forces actuellement dominantes. La proposition postcapitaliste pour une issue en France à la catastrophe écologique en cours constituerait une identité forte pour une ou des organisations. Celles-ci choisiraient ainsi de façon offensive un élément essentiel de l'ordre du jour des idées.

En guise de conclusion provisoire

Il n'est pas question, ni aujourd'hui, ni demain, d'avancer une description figée d'un système alternatif. Celui-ci murirait à l'expérience des luttes et des réalisations même très limitées et qui s'étendraient à des parties croissantes de la population. Ses grands traits dépendraient de la chronique à venir des chocs écologiques, des évolutions internationales et des questions complexes que celles-ci soulèveraient. Ils seraient inséparables de la configuration des forces qui s'allieraient pour l'entraide, l'émancipation humaine, et une écologie d'intérêt commun. Ils seraient aussi inséparables du contenu du processus d'alliance : expérimentations et réalisations à diverses échelles avant et après l'accession au pouvoir politique national, conjonction du vote et de très larges mouvements de masse, degré et formes d'implication directe des citoyens, etc. Le processus de l'alliance en question est aujourd'hui imprévisible. Cela n'empêche pas, pour contribuer à la bataille culturelle nécessaire, de proposer des pistes sur le contenu de l'alternative postcapitaliste. Je souhaite que de telles pistes soient développées ultérieurement dans un travail collectif.

Lille, le 1^{er} février 2020

Notes

[1] - Dominique Auverlot, 2017, « Comment prévenir les crises systémiques et les *stranded assets* (actifs échoués) liés aux risques climatiques ? ». *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, vol. 88, no. 4.

- Gaël Giraud, 20/11/2019, « [Les banques sont intrinsèquement hostiles à la transition écologique](#) ». *Le Vent se lève*.
- Pour situer cette question dans le cadre de l'histoire des énergies et de leurs déterminants économiques, sociaux, politiques, voir : Jean-Baptiste Fressoz, le 1^{er} octobre 2018, *Le Média*, « [Transition, piège à con ?](#) »

[2] Commissariat général au développement durable, septembre 2019, [Chiffres clés de l'énergie. Édition 2019](#).

[3] - Guillaume Pitron, 2018, *La guerre des métaux rares*. Les liens qui libèrent. Et le 18 décembre 2019, « [L'enfumage de la transition écologique ?](#) ». *Thinkerview*.

- Voir aussi Jean-Baptiste Fressoz, vidéo citée, entre 59 : et 1:02:45.

[4] Ghislain De Marsily, 2018, « [Risquons-nous d'avoir une pénurie d'eau ?](#) ». *Encyclopédie de l'Environnement*.

[5] La vidéo A, [Jérôme Fritel](#), 17-12-2019, résumé très clair de B.

La vidéo B, 2018, « [Main basse sur l'eau](#) » en Australie et Californie.

Ces vidéos font partie d'un ensemble de sept documentaires actuellement disponibles en VOD sur Arte.tv sous le titre « [La Ruée vers l'or bleu](#) ».

[6] Satoko Kishimoto, Emanuele Lobina and Olivier Petitjean, 2015, [Our public water future. The global experience with remunicipalisation](#). TNI et alii.

[7] Gabriel Amard, 2013, *La guerre de l'eau*. Éditions Bruno Leprince.

[8] François-Xavier Devetter, Florence Jany-Catrice, Thierry Ribault, 2015 (2^e édition), *Les services à la personne*. La Découverte.

[9] Pour une vue large de la question abordée ici, voir le chapitre 9 « Attention : carbone vivant » p. 177-204 de Christian de Perthuis, 2019, *Le tic-tac de l'horloge climatique*, De Boeck Supérieur.

[10] Christian de Perthuis, op. cit., p. 189, 249, 277, et p. 296 pour la dimension territoriale fine.

[11] Pour une évaluation à discuter des besoins de financement des 'investissements matériels climat', voir Hadrien Hainaut, Maxime Ledez, Ian Cochran, [Panorama des financements climat. Edition 2019](#). I4CE.

[12] Benoît Borrits, 12 novembre 2019, « [Thomas Piketty : non, l'idéologie n'explique pas tout](#) ». *Blog economie.org*.

[13] Paul Boccara, 1973, *Études sur le capitalisme monopoliste d'État, sa crise et son issue*. Éditions sociales.

[14] ↵ Dans une note ultérieure, je m'attacherai à des aspects non abordés ci-dessus, dont « le capitalisme vert ». À ce dernier sujet, il est déjà possible de lire une tribune d'Ivar Ekeland et Julien Lefournier, « L'obligation "verte" est une tentative pour faire croire qu'on fait quelque chose alors qu'on ne fait rien ». *Le Monde*, 21/05/2019.

[15] Dominique Perrin, « [Les liens qui libèrent, éditeur engagé](#) », *Le Monde* du 12/01/2018.

[16] - Elinor Ostrom, 2010 (trad. de l'original de 1990), *La Gouvernance des biens communs : Pour une nouvelle approche des ressources naturelles*. De Boeck. Elinor Ostrom reçut le prix dit Nobel d'économie en 2009.

- Sur les communs, voir notamment les articles d'un ouvrage-dictionnaire de 1240 pages très serrées : Marie Cornu, Fabienne Orsi, Judith Rochfeld, 2017, *Dictionnaire des biens communs*. Paris. PUF. Le titre affichant les 'biens communs' est réducteur relativement au contenu. Il est le fait de l'éditeur pensant qu'il favoriserait ainsi la diffusion.

[17] Voir en particulier Jean Vigreux, *Histoire du front populaire*, Tallandier, 2016,.

Et Michaël Føessel, *Récidive 1938*, PUF, 2019,.

[18] Pour saisir les différences entre 1936 et 1945, voir Michel Margairaz, *L'État, les finances et l'économie. Histoire d'une conversion. 1932-1952*, Tome II. Imprimerie nationale, 1991.

[19] Pablo Servigne et Gauthier Chapelle, *L'entraide. L'autre loi de la jungle*. Les Liens qui libèrent, 2017.

[20] Lucien Sève, 2019, *Le communisme ? Penser avec Marx aujourd'hui. Tome IV, première partie*. La Dispute.

Voir notamment ses analyses méticuleuses sur les différences radicales entre le communisme de Marx et les systèmes de type soviétique ou l'étatisme social-démocrate, voir de même les explications proposées de la falsification stalinienne de Marx.

[21] [À partir de 1:02:40.](#)

[22] [À partir de 48:41.](#)